Le député LFI Sébastien Delogu renvoyé en correctionnelle pour recel de vol, mise en danger d’autrui et atteinte au secret des correspondances.

09/01/2026 à 15h38



C’est un nouveau coup dur pour Sébastien Delogu, en pleine campagne pour les municipales à Marseille où il est candidat. Le député insoumis est convoqué le 9 juin prochain devant le tribunal correctionnel. Il est poursuivi pour avoir sciemment recelé une pochette contenant des documents privés et confidentiels volés à Isidore Aragones, un dirigeant d’une entreprise marseillaise, lors d’un conflit social.

Le Parisien